



La Roque sur Pernes

Bulletin Municipal

N°35 - Juillet 2012

SOMMAIRE

Le mot du maire, p.2
Les résultats des élections, p.3
Les travaux réalisés ou en cours sur la commune, p.4
Les travaux attendus, p.5
Les travaux réalisés en régie, p.6
Nouvelles brèves, p.8
Les résultats financiers de l'année 2011, p.9
Les projets d'investissement de l'année 2012, les impôts fonciers, p.10
Nouvelles brèves, p.11
Le patrimoine végétal sur notre commune, p.12
Les secrets des archives, p.13
Infos jeunes, p.14
Les VTTs et les Motos sur notre commune, le CCFF, p.15
La Bibliothèque, p.16
Le CCAS, p.17
L'école, p.18
L'Amicale Laïque, l'AGV, p.20
Le Football Club Roquérois, p.21
La MIL, p.22
La société de chasse « La Garenne », Le Foyer Rural, p.23
La Fête de l'école, p.25
La Fête des Cerises, p.26
Hommage aux anciens combattants, Etat civil, p.27



LE MOT DU MAIRE

L'été a bien commencé avec les fêtes traditionnelles au village, la fête de l'école et dernièrement la fête des cerises, qui sont autant d'occasions de se divertir, de se rencontrer, de prendre le temps de parler, de faire connaissance avec les nouveaux habitants, et de favoriser « le vivre ensemble » très important pour tous.

Le bulletin municipal participe également à tisser le lien entre les habitants de La Roque et des alentours, puisqu'il permet de prendre connaissance des activités passées et à venir, des communiqués utiles et de s'informer sur l'avancée des projets.

Ce bulletin municipal, qui, je sais, est très attendu par de nombreux Roquérois et anciens Roquérois, est le reflet de la vie dans la commune, et je vous invite à prendre connaissance de toutes les rubriques.

Comme vous le savez, l'équipe municipale s'est toujours attachée à avancer dans ses projets pour améliorer la vie de nos concitoyens et la mise en sécurité du plateau en est l'un des reflets.

De nouveaux projets devraient se réaliser prochainement au niveau de l'école (un nouveau préau, une nouvelle salle, la mise en accessibilité et divers réaménagements intérieurs), une réserve publique d'eau au niveau du château d'eau pour la mise en sécurité de cette zone. Au village, quelques travaux devraient voir le jour aussi au niveau du Parking des Olivades (reprise du mur de soutènement notamment) et dans la Rue du Barri (calade, après les travaux de remplacement des conduites d'eau et d'assainissement).

Je vous souhaite un bon été, de bonnes vacances et une bonne lecture.

Joseph BERNHARDT, Maire,
Vice-Président de la CoVe

NOUVEAU : Recevez votre bulletin par mail !

Dans le cadre du développement durable et par souci d'économie votre bulletin peut dorénavant vous être envoyé par Mail. Un des avantages : la version est entièrement en couleur....

Si vous souhaitez le recevoir, contactez le secrétariat pour laisser votre adresse mail.

mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr

Journal « Bulletin Municipal »
Mairie de La Roque sur Pernes
24, Rue Eugène Imbert
84210 LA ROQUE SUR PERNES
Tél : 04.90.66.53.33
Mail : mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Joseph BERNHARDT
Rédacteur en chef : Geneviève FERRER, Adjointe à la communication
Conception, Réalisation : Geneviève FERRER
Impression : Secrétariat de la Mairie
Tirage : 300 exemplaires

LES RESULTATS DES ELECTIONS

Avec un taux de participation pour les **Présidentielles de 83%** au 1^{er} tour et **88%** au 2^e tour et aux **Législatives de 69 %** au 1^{er} tour et **77 %** au 2^e tour, les élections à La Roque sur Pernes ont donné les résultats suivants :

ELECTIONS PRESIDENTIELLES				ELECTIONS LEGISLATIVES			
1 ^{er} TOUR 22 avril 2012		2 ^e TOUR 6 mai 2012		1 ^{er} TOUR 10 juin 2012		2 ^e TOUR 17 juin 2012	
Eva JOLY	22	Nicolas SARKOZY	183	Astrid DUCROS	5	Marion MARECHAL LE PEN	74
Marine LE PEN	60	François HOLLANDE	103	Bernard MAUNIER	7	Jean-Michel FERRAND	122
Nicolas SARKOZY	97			Bertrand HELLEU	0	Catherine ARKILOVICH	58
Jean-Luc MELENCHON	25			Roger MARTIN	37		
Philippe POUTOU	2			Marion MARECHAL LE PEN	51		
Nathalie ARTHAUD	1			Bernard HOFMANN	88		
Jacques CHEMINADE	1			Jean-Michel FERRAND	36		
François BAYROU	21						
Nicolas DUPONT AIGNAN	5						
François HOLLANDE	40						

La plupart des membres du Conseil Municipal, mais surtout **un nombre très important de volontaires** ont assuré les permanences, puis le dépouillement des suffrages au cours de ces quatre journées. **Nous les remercions chaleureusement pour leur présence lors de ces journées d'élections.**



LES TRAVAUX REALISES OU EN COURS SUR LA COMMUNE



Zone de ralentissement sur le Plateau : fin des travaux (RD 57 - Route de Saumane)

Comme prévus et décrits dans le bulletin de janvier 2012, les travaux de ralentissement effectués fin janvier ont mis un terme au dossier de protection des riverains et piétons sur le Plateau. Le **dernier ouvrage** construit, **une lentille arborée** sise au milieu de la chaussée, oblige les automobilistes à une réduction de leur vitesse à l'entrée est du village. A remarquer toutefois, **les plantations**, faites par le Conseil Général dès Janvier et qui n'avaient pas supporté le gel, ont été remplacées le 8 Juin, pour être **dérobées** la nuit suivante.

Renforcement de la Route de Pernes (RD 121) à hauteur de la Fontvieille



Photo à gauche : état du mur avant

Divers indices (affaissement de la chaussée, renflement du mur de soutènement) avaient laissé penser que la route départementale était menacée, à hauteur de la Fontvieille, de



glissement, voire d'effondrement.

Le Conseil Général a décidé de prendre en charge, sans tarder, les travaux nécessaires. Ceux-ci ont duré de longues semaines (les habitants de La Roque ont pu s'en apercevoir !).

Sur la partie qui se trouve derrière le monument aux morts, il s'est agi, en effet, **de réaliser un véritable mur de béton**, d'une dizaine de mètres de long, trente centimètres d'épaisseur, sur huit mètres de hauteur, à environ 1,50 m en retrait du mur actuel de soutènement, pour contenir les poussées de la masse de gravats sur laquelle est bâtie la route.

A cet effet, **sept forages verticaux**, espacés chacun de 2,50 m et d'une profondeur de 8 mètres, ont été réalisés, puis **des profilés métalliques mis en place** et du **ciment injecté dans chaque trou**. Les pieux ainsi constitués ont été confortés par **des tirants d'ancrage**, inclinés de quinze degrés, enfoncés sur une longueur de 6 m et à 1.50 m sous la surface du sol pour ménager les réseaux existants (eaux usées, électricité) sous la chaussée.

Une couche de béton a été ensuite projetée sur toute la longueur, après que des barbacanes permettant l'évacuation de l'eau ont été placées. Cette opération réalisée, le mur de soutènement de cette même partie a été démantelé, puis rebâti avec les mêmes pierres.

L'autre partie du mur, au-delà du virage, a également été renforcée par des **ancrages**.

Lorsque l'ensemble de ces travaux de génie civil sera terminé la route sera refaite.

Entretien voirie

C'est le **Chemin des Rouvets** qui, ce printemps, a été refait par la CoVe, sur une superficie de 4227 m² et pour un coût de 18300€. Cette voie dessert 3 habitations principales et 5 secondaires, et le dernier goudronnage était bien lointain. Rappelons qu'il s'agit d'une voie permettant aussi l'accès à de nombreuses terres agricoles et qu'au Moyen Age, elle desservait le prieuré de Saint Roman.



Cavité souterraine sur la Route de Pernes (RD 121)

Le 8 juin dernier, une cavité se formait sur la départementale **au Quartier de Saint-Roman** à la hauteur du Chemin de Landra. Les services du Conseil Général ont dû faire des travaux en urgence pour sécuriser ce lieu. Un arrêté interdisant la circulation a été aussitôt promulgué et les riverains ont dû emprunter le Chemin des Montagnards afin d'éviter cette zone et rejoindre cependant la plaine du Comtat. **L'affaissement**, sans doute causé par le ravinement des eaux de l'orage de la semaine précédente, se trouvait sur l'ancienne conduite souterraine menant les eaux des Adoux au Château de la Giride.

ETDE : Renforcement de lignes - Des travaux plus courts mais qui ont nécessité le déplacement de gros engins, ont eu lieu sur les lignes électriques du Quartier de Saint-Roman à la fin du mois de mai. Ils se poursuivaient encore en cette fin juin.

LES TRAVAUX ATTENDUS

La Rue du Barri :

Les appels d'offre ont eu lieu et les travaux, attendus depuis longtemps, ne sauraient tarder.

Réserve d'eau :

Une réunion préparatoire à l'installation d'une réserve d'eau à **côté du château d'eau de la Route de Saumane** s'est tenue à La Roque dans le courant du mois de juin. Elle regroupait toutes les parties prenantes : Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux et son concessionnaire la SDEI, la DDT (Direction Départementale des Territoires) et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Son but était, sur la base d'une première étude confiée au Cabinet Merlin de Carpentras, de préciser les contraintes diverses auxquelles est soumis ce projet et **d'obtenir l'accord** du SDIS présent à la réunion. La commune s'oriente donc vers la création d'une réserve de **120 m³, équipée d'un sur-presseur** placé à la sortie côté route, lequel alimenterait aussi **un poteau à la pression et au débit prescrits (1 bar de pression, 60m³ de débit à l'heure, pendant deux heures)**. Les engins de secours incendie pourraient ainsi être mieux à même d'assurer une protection rapide de toute la zone constructible sur cette partie de la commune.

Ecole : la chaudière cet été, et prochainement un nouveau préau, etc...

Cet été des travaux auront lieu à l'école avec, en particulier, le changement de **la chaudière gaz**, pour un coût de 14 500 €. Cet investissement est devenu une priorité car les pièces de rechange de la chaudière actuelle ne sont plus disponibles. Avec un modèle tout nouveau et plus économique, **l'ensemble de l'école sera enfin couvert par ce mode de chauffage** (Fin du chauffage électrique dans la classe maternelle). Des économies sur la consommation sont donc attendues. Le financement se fait grâce à une subvention.



Quant à la construction d'un nouveau **préau et les divers aménagements** (dont la mise en accessibilité pour les handicapés, la construction d'un local sports, etc...), ces travaux se feront sans doute durant des vacances en 2013. Le permis de construire va être déposé sous peu.

Mise en conformité des bâtiments communaux :

L'équipe municipale se doit de mettre en conformité l'ensemble des bâtiments communaux pour un accès handicapés avant 2015. C'est la raison pour laquelle, **conseils ont été pris et études faites**, pour agir en toute légalité mais avec le souci de la protection des lieux, des sites et à des coûts très raisonnables. C'est le cas **pour l'école ou le dossier est le plus avancé**, en particulier pour le couloir, les toilettes ainsi que l'accessibilité extérieure. Pour les autres bâtiments communaux, les dossiers sont toujours à l'étude.

Parking des Olivades :

Depuis 2 ans déjà, études ont été faites et mesures prises pour sécuriser notre Parking autour de la salle des fêtes, et lui donner un peu plus d'attrait. Un meilleur **écoulement des eaux de pluie** a été calculé et il y aura une **reprise des murs d'enceinte**, avec, sur deux portions, avec peut être des ouvertures dotées de grilles de protection.

LES TRAVAUX REALISES EN REGIE



Le mur à l'intérieur du nouveau cimetière

Il est à présent achevé, ainsi

que l'escalier sur le talus au fond. Les plantations suivront à l'automne.



La Fontaine de la Place du Portail Haut

Plusieurs réparations ont eu lieu depuis de longs mois pour essayer de retrouver un débit d'eau plus régulier à notre Fontaine du Portail Haut. Après avoir nettoyé les tuyaux encrassés de calcaire au niveau du point de propreté, un examen plus minutieux nous a conduits à faire intervenir la SDEI pour détecter toutes les fuites du tuyau de descente vers la Fontvieille. Leur nombre assez important a résulté dans le changement de la tuyauterie et sa protection dans une coque de béton le long de la départementale (voir bulletin janvier 2012). Sont venus ensuite le contrôle et les réparations de la conduite accédant à la place, sur la montée de Fontvieille, et un dernier travail fut de relier les tuyaux, désormais neufs ou vérifiés, vers la fontaine elle-même. Une partie de ces travaux a été réalisée en régie et les autres intervenants ont été les services de la CoVe.

Avec les nouveaux travaux, cette fois gérés par le Conseil Général, sur la Place de la Fontvieille, **d'autres difficultés se sont greffées** : une nouvelle fuite, très importante, vide systématiquement les canalisations menant à la Fontaine du Portail Haut. **Une trentaine de mètres, au niveau de la Fontvieille, doivent donc être ré ouverts, pour examiner la cause de cette perte brutale, ce sera fait dès que les travaux du Conseil Général sur la Fontvieille seront achevés.**

D'autre part, le niveau, irrégulier ces derniers mois, de la source de Sanguinouse, dite du Renard, ne permet pas toujours d'avoir un débit appréciable sur la Place et les mois de sécheresse que nous connaissons ne nous permettent pas d'être optimistes. Pourtant, depuis de nombreuses années l'eau de la Fontaine de la Place permettait encore d'entretenir les jardins qui cascaden en dessous. Au gros de l'été cependant, depuis une trentaine d'années, la fontaine ne peut plus subvenir aux besoins des jardiniers qui ne cultivent leurs petits espaces qu'au printemps et reprennent à l'automne à l'abri du mistral.

La Remise : Reprise de la façade sud



Le bâtiment communal qui sert de dépôt pour le matériel et d'atelier de réparations est situé en sur une portion très étroite de terrain privé de la commune légèrement en contrebas de la salle des fêtes actuelle, ex école. **Le terme de remise, qui lui est attribué**, était régulièrement employé par les Roquérois pour tout ou partie de leur propriété dévolue au logement des machines agricoles : semoirs, araires, charrues, griffons, matériel d'harnachement des chevaux etc. Aussi, rien d'étonnant à ce que ce terme perdure pour ce local. Il y avait en effet tout proche la remise d'Augusta, celle de Léopold, celle de la Fontvieille, etc...

En très mauvais état, la remise avait besoin d'une consolidation, et c'est ce que nos employés ont pu réaliser en Février en lui redonnant, par la même occasion un aspect plus coquet. **Le mur de brique** qui faisait face au passage, au



sud, a été repris, une fois la toiture consolidée sur une armature solide. **Le nouveau mur est de bois**, protégé des intempéries et doublé de laine de verre. Les photos des différentes étapes de cette réalisation devraient parler d'elles-mêmes. La porte d'accès a été élargie et un plancher mezzanine aménagé pour créer un espace de rangement supplémentaire

Débroussaillage de nos chemins par la CoVe

Régulièrement en Juin, c'est M. Jean-Marc Ferrer, employé à la CoVe, qui est chargé du débroussaillage de nos chemins communaux. **Cette tâche nécessite sa présence sur la commune pendant plus de 2 semaines.** Cela fait 20 ans déjà qu'il fait le même circuit, et qu'il se soucie aussi de la protection de nos fossés, ou de quelques plantes ou arbustes anciens.

Hall de la mairie



Le hall d'entrée de la mairie est à présent terminé. **Une porte en verre** a été installée afin d'améliorer l'esthétique et apporter ainsi plus de lumière. **Une rampe** en fer forgé a été ajoutée pour finaliser ce lieu.

Photos : détails de la rampe et porte en verre.

Petit Foyer : travaux attendus

En raison des gros travaux réalisés dans le local du Petit Foyer pour aménager les deux logements locatifs communaux situés aux étages supérieurs, **les activités dans celui-ci ont dû être « mises entre parenthèses » depuis plusieurs mois.**

Il reste désormais à terminer les travaux de finitions (cloisons, électricité, plomberie, carrelage, peinture...) afin qu'il puisse être remis à disposition des associations.

C'est pourquoi, le 11 mai dernier, **le Maire avait convié les Présidents des associations** de la commune pour convenir avec eux des modalités possibles d'utilisation du local.

Ainsi, **le local fera désormais l'objet d'une utilisation collective par les différentes associations** à l'instar du fonctionnement actuel pour l'utilisation de la Salle des Fêtes. Il permettra l'organisation (réunions, rencontres, expositions...) nécessitant une surface plus réduite ou plus adaptée que la Salle des Fêtes.



NOUVELLES BREVES

De nouvelles tables et chaises pour la salle des fêtes :

Un équipement attendu par tous ceux qui utilisent la salle des fêtes, que ce soit à l'occasion d'élections ou de réunions ou repas de toutes sortes : **30 tables** plus légères et pliables, ainsi que **50 chaises**, pour un coût de 3 560 €, qui viennent remplacer les lourds panneaux de bois sur les tréteaux. Ces derniers cependant demeurent accessibles et seront encore utilisés pour compléter les tables lors de manifestations plus importantes, et continueront d'être à la disposition des habitants de La Roque. Rappelons que **la demande de prêt doit être faite en mairie et que l'enlèvement et le retour des plateaux et des chaises empruntés doit être fait par le demandeur.**



(photos avant... après)

Photocopieurs : Nouveau contrat de location et de maintenance

Le photocopieur de l'école ne fonctionnant plus, le Conseil Municipal de Juin dernier a décidé de revoir les contrats actuels, et a choisi la société Digit Hall pour l'installation, et la maintenance, d'un matériel toujours plus performant. Le nouvel équipement sera installé sous peu. Le coût des photocopies pour les particuliers reste inchangé.

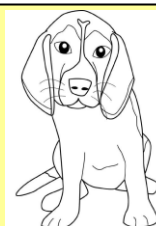


Inscriptions sur les listes électorales : Rappel : à faire avant la fin de l'année.

N'oubliez pas !



Chiens et Chats errants



Nous vous rappelons que les animaux de compagnie doivent rester dans la mesure du possible dans les propriétés privées. Le code rural indique qu'il est interdit de laisser ses animaux divaguer (articles L211-19-1 et suivants).

Sont considérés comme errants (article L211-23) :

- les chiens hors de portée de voix de leur maître ou qui ne sont plus sous la surveillance de celui-ci, en dehors de la chasse.
- les chats dont le maître n'est pas identifié ou qui se trouvent à plus de 1000m de leur domicile ou plus de 200 m de toute habitation.

" le Maire **peut saisir** ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. **Les animaux saisis sont conduits à la fourrière** " (article L211-22).

La fourrière conserve alors l'animal 8 jours francs avant de pouvoir le céder ou l'euthanasier. Bien évidemment, le propriétaire peut venir récupérer son animal pendant ce délai. **Les frais de garde et de fourrière sont à la charge du propriétaire de l'animal** (article L211-24).

LES RESULTATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2011

RECAPITULATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT 2011		
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2010	/	76 554.03
Opérations de l'exercice 2011 (Résultat : + 81 616.86 €)	352 188.56	433 805.42
Totaux	352 188.56	510 359.45
Résultat de l'exercice 2011		158 170.89
Affectation en section d'investissement pour les besoins de financement	21 151.10	
Résultat définitif de l'exercice 2011		137 019.79

TAUX VOTES DES IMPOTS LOCAUX 2012 (Taux non modifiés depuis 1991)

- a. Taxe d'Habitation : 10,79 %
- b. Taxe Foncière sur le bâti : 15,57 %
- c. Taxe Foncière sur le non bâti : 101,34 %

RECAPITULATIF SECTION D'INVESTISSEMENT 2011		
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté de l'exercice précédent 2010 (art. 001)		223 031.59
Opérations de l'exercice 2011 (Résultat : + 32 637.31 €)	432 497.80	465 135.11
Totaux	432 497.80	688 166.70
Résultat de l'exercice 2011		255 668.90
Restes à réaliser (- 1 071 141 € + 794 321 € = - 276 820 €)	1 071 141.00	794 321.00
Totaux cumulés	1 071 141.00	1 049 989.90
Résultat 2011 compte-tenu des restes à réaliser	21 151.10 (représentant un besoin de financement des dépenses d'investissement)	
Virement de la section de fonctionnement pour les besoins d'investissement		21 151.10
Résultat 2011, compte-tenu des restes à réaliser	0	0

BUDGET 2012 : Rigueur et Maîtrise

Le budget 2012 atteint un montant de 553 862€ pour ses dépenses de fonctionnement et un montant de 1 146 802€ pour ses dépenses d'investissement. Malgré les nouvelles contraintes (accessibilité handicapés, défense incendie...), notre commune recherche au quotidien des marges de manœuvre pour privilégier l'investissement, notamment en agissant sur le fonctionnement (en favorisant les recettes au maximum et en réduisant les dépenses au minimum). A l'identique d'une famille, elle prépare son budget en établissant des priorités sur des travaux et des acquisitions, à plus ou moins long terme, pour répondre aux nombreux besoins.

SUBVENTIONS VOTEES AUX ASSOCIATIONS, au titre de l'année 2012

Sécurité Routière (pour intervention école)	40€
Office du Tourisme Intercommunal La Roque/Le Beaucet/Venasque	1 200€
Arts et Loisirs de Pernes (pour intervention Fête de Saint-Antoine)	150 €
Foyer du Collège de Pernes	150 €
CATM Saint-Didier/La Roque	300 €
AGV La Roque/Venasque (Gymnastique Volontaire)	430 €
Cheval Provence Comtat	210 €
Coopérative Scolaire	800 €
Amicale Laïque	800 €
FCR (Football Club Roquérois)	1 000 €
FRJEP « La Roquéroise » (Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire)	1 000 €



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE 2012

(certains ont été réalisés depuis le début de l'année)

Mairie (Rénovation de la cage d'escaliers, Mise en conformité de l'installation électrique, Acoustique salle du conseil municipal, Changement des volets)	50 048 €
Ecole (Changement de la chaudière et chauffage central dans la classe maternelle – en remplacement du chauffage électrique, Construction d'un préau, Mise en accessibilité)	138 300 €
Salle des Fêtes (Installation de gouttières ...)	4 000 €
Ancienne Mairie (logements communaux) (Solde des derniers paiements : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)	7 059 €
Parking des Olivades (Réfection du mur de soutènement et de la chaussée)	73 000 €
Rue du Barri (Réfection : Mise en calade)	67 300 €
Cimetière (Aménagement de la partie Nord, Columbariums)	12 000 €
Vidéosurveillance (Projet à l'étude pour la mise en surveillance de l'Avenue de Fontvieille)	13 000 €
Canal de Carpentras (Réserve)	2 500 €
Défense Incendie (Réserve d'eau de 120 m3 au niveau du Château d'eau Route de Saumane, et Etude pour une implantation éventuelle d'un poteau incendie dans ce quartier)	57 182 €
Acquisition de terrains (Terrains des Platrières en projet, aux Grands Puymians et aux Gypières)	617 648 €
Régularisations cadastrales (en réserve, si besoin)	2 000 €
Opérations non affectées (Etudes Accessibilité, Grenelle II, Travaux de voirie (Débroussaillage des chemins, Réfection du Chemin des Rouvets), Restauration de documents anciens, Acquisition de tables et de chaises pour les festivités et autres...)	84 891 €
Opérations financières (Remboursement du capital des emprunts, Dépôts et Cautionnements)	17 874 €



IMPOTS FONCIERS

Travail de la Commission Communale des Impôts Directs

(CCID)

Une réunion, obligatoire en chaque début d'année, permet à cette commission, **composée de 7 membres**, sous la présidence de Monsieur le Maire, de **faire le point sur les nouvelles constructions et les extensions ou autres modifications des propriétés bâties de notre village**. Une profonde révision a été effectuée lors de l'année 2011.

Le travail des membres de l'équipe municipale et de cette commission des impôts a permis de **régulariser de nombreuses situations**.

Chemin du Château : Un sens interdit à respecter



Nous rappelons à tous les riverains du Plateau, Quartiers Ferrage et Bouiras et les hauts des Luminaires que le Chemin du château est **une voie en sens unique jusqu'au Château** (sens départementale-Château) et **qu'il est rigoureusement interdit d'y rouler à contresens**, ce qui est encore, pourtant, trop souvent le cas.

Chemin des Amandiers: Pour l'accès à l'école : Roulez au pas !

A la demande des parents d'élèves un **ralentisseur** a été construit en ce mois de Juin sur le chemin de l'école. Gageons qu'il permettra à chacun de réduire sa vitesse sur cet espace très étroit menant au portail d'entrée de l'école. **Nous recommandons à chaque famille** de privilégier plutôt la dépose des enfants au bout du stade, côté Draille afin d'emprunter le chemin de l'école qui longe le stade contre le petit bois.



Plan Guide municipal

Un nouveau Plan Guide est à votre disposition en mairie, l'actuel devenant obsolète. Il permettra à tous de se familiariser avec les noms des chemins carrossables et surtout pourra servir de guide pour les vacanciers qui séjournent sur notre commune. Financé par les publicités des commerces ou artisans locaux, il est entièrement gratuit pour la commune **qu'il permet de promouvoir.**



Inscriptions à l'école

Les parents doivent **d'abord s'adresser à la mairie** pour inscrire leur enfant.

Le livret de famille et un justificatif de domicile sont demandés.

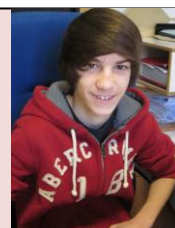
A l'issue de l'inscription, la mairie délivre un certificat qu'elle adresse à la Directrice de l'école.

Pour enregistrer définitivement leur enfant, **les parents doivent ensuite se présenter à la direction de l'école** (04.90.66.53.09) sur rendez-vous, munis :

- du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- du carnet de santé de l'enfant attestant qu'il a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.



Stagiaire en mairie : Elève de troisième habitant Venasque et scolarisé au Collège de Montoux, Privat est venu effectuer **son stage d'une semaine** en mairie, comme le font régulièrement chaque année maintenant des jeunes gens ou jeunes filles dans le cadre **de leur cursus de premier cycle de Collège**. Nous vous rappelons ainsi que vous pouvez faire votre demande auprès du secrétariat et découvrir ainsi le monde du travail de bureau.



Un nouvel employé chargé plus particulièrement de l'entretien de la commune et de ses espaces verts a été recruté dans le cadre des contrats CUI de 20h. Il s'agit de **M. Martinho Santiago Dos Santos** qui a pris ses fonctions en Avril et qui vient de Pernes les Fontaines.



LE PATRIMOINE VEGETAL SUR NOTRE COMMUNE

Fruits et fleurs oubliés : Un hommage à tous ceux qui embellissent notre village



Nombreux sont les Roquérois qui ont conservé et parfois jalousement protégé quelques plantes, fleurs ou espèces fruitières de nos anciens. Nombreux encore sont ceux qui continuent cette protection et y ajoutent leurs talents de jardiniers.

Nous tenons à remercier tous ceux qui contribuent au fleurissement de notre village, Centre et Plateau, et qui en font un espace que beaucoup nous envient. Par de petits gestes

simples pour maintenir un fleurissement spontané, ou grâce à des plantations plus élaborées, chacun continue la tradition des siècles passés où le fleurissement était déjà particulièrement remarqué. La dernière page de ce bulletin est donc un hommage à tous ceux qui font de notre commune, au fil des saisons, un véritable joyau.

Nous vous encourageons donc à poursuivre ce fleurissement qui nous a déjà permis d'obtenir une première fleur en 1997, puis le Prix Régional de la Mise en Valeur du Patrimoine en 2008, fleur qui est à nouveau remise en jeu avec une visite de la commission mandatée par le Conseil Régional à l'automne. Un dossier « villages fleuris », comportant non seulement le fleurissement mais la politique d'amélioration de notre espace de vie sera présenté à cette commission, et nous serons heureux de compter sur vous tous pour la poursuite de vos actions.

Nos grands-mères nous ont transmis :

Le millepertuis ou le secret de l'huile rouge :

Vous êtes fatigué après une longue marche ? Contusionné, ou avez la peau rougie par une exposition soudaine au soleil, ou encore vous avez un bleu ou devez traiter un problème d'escarres ? Cette minuscule fleur jaune qui se déploie en haut de ses nombreuses hampes au mois de juin, peut vous apporter multitude de bienfaits si vous préparez avec ses sommités fleuries une huile à appliquer sur les articulations fatiguées. Le secret de nos grand mères n'est pas la fabrication, des plus simples comme vous pouvez en juger : il faut couper des sommités fleuries et les mettre dans une bouteille ou autre récipient en verre. Ajouter de l'huile d'olive et bien refermer le récipient. Laisser macérer au soleil pendant un mois, l'huile se colore et rougit peu à peu. Elle peut soulager ainsi bien des tracas.

Pour votre connaissance: le nom de millepertuis signifie *mille trous*. Il est dû à l'espèce commune européenne *Hypericum perforatum* qui possède de petites glandes translucides. En observant les feuilles par transparence, ces glandes donnent l'impression d'une multitude de minuscules perforations.



Une fleur d'agave géante...

a surpris tout le monde en sortant brusquement au sein de la rosette de la plante sous les rochers de Roquepeville : elle culmine à plus de 4 mètres au-dessus du sol. Spectaculaire pousse qui est malheureusement le chant du cygne de la plante : en effet, cet agave qui met des années à parvenir à fleurir meurt ensuite dès que la fleur paraît, mais en ayant pris soin de diffuser sa progéniture.



LES SECRETS DES ARCHIVES : Lieux dits oubliés... mais conservés dans les archives...

Nos archives les plus anciennes, en particulier les plans et registres cadastraux, sont petit à petit restaurées.

Quand la mémoire des anciens s'éteint, on n'a plus que les écrits qui peuvent parfois nous remémorer ce que l'on avait oublié... Parfois aussi ce sont de nouvelles appellations que les vieux actes nous révèlent. Quelques termes fort pittoresques méritent donc d'être remis à l'honneur : jugez-en par vous-mêmes :

La grande barrière de rochers qui surplombe le « Vallon du Fraischamp » et qui offre un panorama particulièrement saisissant sur les hauts de La Roque porte le nom de « Rochers du Fraischamp », ou des « Barrièro ». En limite de la commune du Beaucet, le rocher qui permet le passage du communal est la « **Baume de la Saline** », tandis que le rocher toujours en limite de la commune avec celle du Beaucet, en descendant vers la Grange d'Ambroise, est « **la Baume Digon** ».

Le **coteau** qui descend vers Saint Didier, au-delà des Croses, est celui de « **la Mère de Dieu** », tandis que celui qui descend sur Saumane, à la limite de Charbonnière, est le « **Mourre de Campan** ». « **Le Mourre d'Espi** », semble être en fait le « **Mourre des Pins** », mais la prononciation provençale « dès pins » lui a donné sans doute son orthographe actuelle.

Enfin, « **l'Aire des Masques** », déjà mentionnée dans un précédent bulletin et qui était restée dans la mémoire de quelques rares Roquérois, est bel et bien indiquée dans les vieux écrits communaux. C'est la plateforme au sommet de la butte, au bout du Plateau, sur la départementale qui descend vers Saint Didier.

« **Le Sentier de Saint Gens** » relie la Route de Saumane à Grange Neuve, petit raccourci direct de la route au restaurant, et le grand tournant en épingle de la route de saint Antoine est celui de « **la cabane de Nora** ». Enfin il nous reste à mieux délimiter « **Le chemin des Pèlerins** », sur le Château. Un dernier chemin dont la sortie vient tout juste d'être réaménagée car les pluies et le ravinement des motos et VTTs l'avaient considérablement abîmé, est celui qui descend vers la vallée à l'entrée du village, et qui est le vrai chemin de Carpentras à La Roque : nous l'avons appelé le « **Sentier de la Source du Rigau** »



Les Hauts de La Roque (vue prise des « Barrièro »)

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil !

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour **apprendre le français et découvrir notre culture**. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ces séjours permettent une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constituent une expérience linguistique pour tous. « **Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi** ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements : CEI-Centre Echanges Internationaux - Anny Avier/Avignon 04.90.27.36.05/06.03.48.22.71

Bureau Coordinateur CEI 02.99.20.06.14

Infos du CMBA (M. Espenon) vers les jeunes

Stages en entreprise : possibles, pour les collégiens classe de 3ème, sur les BA 115.

Pensez à vous inscrire pour la session 2012/2013.

Places limitées. Tel : 04 90 11 59 64 (SRP)

Périodes Militaires d'Initiation et de Perfectionnement à la Défense Nationale (PMLDN) :

de 16 à 29 ans. JDC effectuée. Inscription session 2012/2013.

Places limitées. Tel : 04 90 11 56 87

Formation Militaire Initiale de Réserviste (FMIR) : Majeurs. - JDC effectuée. Tel : 04 90 11 56 87

Carrières Militaires Armée de l'Air :

- Tel : 04 90 11 56 87. Recrutement BA 115 Orange
- CIO de Carpentras : 1^{er} Mercredi du mois en période scolaire. Prendre RDV Tel : 04 90 11 56 87
- CIRFA, 31 Rue Joseph Vernet, 2ème mercredi du mois Tel : 04 90 14 52 93

Autres Centres Militaires :

- Armée de Terre : CIRFA, 32 Rue Joseph Vernet. Avignon. Tous les jours Tel : 04 90 14 52 92 ou 93
- Marine Tel : 04 90 14 52 93 se renseigner pour jours de permanence
- Légion Etrangère : idem
- Gendarmerie Nationale : brigade de pernes les fontaines. Tel : 04 90 66 44 44

En ligne sur le net : www.airtouteunearmee.fr ou www.recrutement.air.defense.gouv.fr



LES VTTS ET LES MOTOS SUR NOTRE COMMUNE



VTTs et motos, et bien sûr quads, sont rigoureusement interdits sur nos communaux et, encore plus, sur les propriétés privées. Pourtant nombreux sont encore ceux qui s'aventurent sur une descente boueuse ou caillouteuse ou qui dévalent une colline au milieu des chênes kermès ou de truffiers privés, tout en laissant une ornière, puis deux, puis mille, qui ne tarderont pas, aux prochaines pluies, à devenir sillons, puis ravines. Certains vous affirmeront aussi que c'est là la trace du chemin communal, bien visible et si bien délimité !!! Certes pas.



Rappelons donc **qu'aucun sentier communal de La Roque sur Pernes n'est ouvert à la pratique des deux roues** et que les sentiers existants ouverts ne sont accessibles qu'aux seuls promeneurs ou randonneurs pédestres. **Aucun sentier n'est balisé** car trop de chemins sont encore sur des propriétés privées et **aucun parcours sur carte n'est indiqué, encore moins recommandé** sur les guides.

L'arrêté municipal de 2005 se doit d'être respecté, d'autant plus que les 4 communes environnantes de La Roque ont pris le même arrêté pour défendre leurs communaux et leurs administrés. Une association de protection des sites a été créée il y a 4 ans : il s'agit de La Rassade dont le siège social est à Pernes (contact : M. Aguilhon 04.90.61.31.51). De nombreux propriétaires excédés par le manque de civisme et le peu de retenue des motards ou vététistes ont rejoint cette association afin d'essayer de se faire entendre et respecter des municipalités.

Le travail de cette association a permis, fin avril, une rencontre entre les maires des 5 communes concernées et la mise en œuvre d'une politique identique à l'égard des contrevenants vététistes ou motards : des panneaux identiques seront installés sur les 5 communes et la vigilance sera de rigueur. Une plaquette d'information a été réalisée par l'Association La Rassade et diffusée par les communes aux différentes associations et services concernés : gites, chambres d'hôtes locales, mais aussi membres des CCFFs qui circulent tout l'été sur nos collines et rencontrent tant de contrevenants.

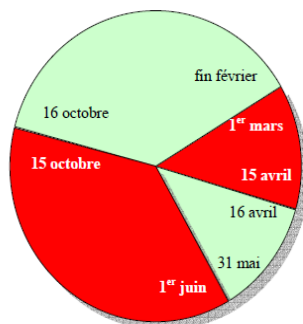
Le CCFF : Réunion annuelle ce 2 mai

Les membres du Comité Communal des Feux de Forêts ont tenu leur réunion annuelle de préparation début mai. **Un**

Réglementation de l'emploi du feu dans le département de Vaucluse

(Arrêté permanent du 14 mars 2003)

Applicable à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis, pour les ayants-droit.



■ Périodes autorisées :

- du 16 octobre au dernier jour de février
- du 16 avril au 31 mai.

Sauf par vent fort (caractérisé par une vitesse supérieure à 40km/heure, c'est-à-dire lorsque les grosses branches ou les troncs des jeunes arbres sont agités)

■ Périodes d'interdiction

- du 1^{er} mars au 15 avril
- du 1^{er} juin au 15 octobre

Il est interdit d'allumer du feu, même dans les incinérateurs.

Il faut :

1. Débroussailler les abords de la zone à incinérer sur une largeur de 5m au moins pour éviter toute propagation aux végétaux voisins.
2. Assurer la surveillance constante du feu par des personnes capables d'en assurer l'extinction et ne pas quitter la zone avant l'extinction complète des foyers.
3. Procéder à l'extinction totale des foyers avant la tombée de la nuit.

Des dérogations dûment motivées peuvent être accordées par le Préfet, après avis du Maire concerné, du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt et du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Les demandes sont à souscrire 3 semaines auparavant par dépôt d'un imprimé en mairie, accompagné du plan de situation du lieu concerné.

Attention : en cas de risques exceptionnels d'incendie, des mesures d'exception peuvent faire l'objet d'un arrêté préfectoral particulier qui sera pris et rendu public par voie de presse. Se renseigner auprès de votre mairie.



Rappels sur l'emploi du feu :

Pour les Non-Propriétaires :
Il est interdit par tout temps

de porter ou d'allumer du feu, de fumer à l'intérieur des bois ainsi que sur les voies qui les traversent ou les bordent, de jeter des objets en ignition sur ces mêmes voies et sur leurs abords. Pour les propriétaires et Ayants droits, voir tableau ci-dessus

A LA BIBLIOTHEQUE

Depuis cet hiver ...

L'Enéide « Mots et Merveilles » dans les bibliothèques en réseau des villages de la CoVe : Nous avons accueilli, le vendredi 10 février, le groupe « Bonheur de lectures » qui a présenté dans nos locaux le chant 4 de l'Enéide de Virgile – histoire éternelle de la Méditerranée - dans une version réécrite par Denis Guénoun.

Les chants 1,2 et 3 avaient été présentés avec succès dans les bibliothèques de St Pierre de Vassols, Malaucène et Aubignan, et le cycle s'est terminé par les chants 5 et 6 à Beaumes-de-Venise le 24 février.

Les murs de la bibliothèque ont pu recevoir **plus de 50 spectateurs**. En effet, Christophe a posé des roulettes sous les rayonnages centraux. Nous pouvons ainsi exceptionnellement dégager le milieu de la pièce. Cela demande une journée de travail, mais quelle récompense de pouvoir accueillir tout ce public !



Carnets de voyage « ART ET PATRIMOINE »



Dans le précédent bulletin, nous annonçons que la bibliothèque, en collaboration avec l'école, participerait au concours des carnets de voyage proposé par la CoVe. Dans ce cadre, Mélanie Chardon du service culture et patrimoine a animé plusieurs ateliers entre école et bibliothèque qui ont permis aux enfants de développer des techniques de création valorisantes.

Les enfants de CM2 y ont participé ; madame Roux les avait emmenés à la découverte du patrimoine architectural et paysager du village et son évolution à travers les différentes périodes historiques. Le 11 mai, les parents ont pu découvrir les « œuvres » de leurs enfants exposées à la bibliothèque de la Roque. Un goûter a terminé l'après-midi.

Tous les carnets participant au concours ont été exposés du 6 au 22 juin à la bibliothèque de Loriol du Comtat. La remise des prix et le vernissage ont eu lieu le mardi 12 avec l'ensemble des participants, les artistes accueillis à l'occasion des animations proposées par les bibliothèques, les partenaires et les animateurs des ateliers. Pour chacune des 3 catégories, les gagnants ont reçu « un chèque lire » d'une valeur de 50 euros de la librairie de l'Horloge. Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que Manon Nakache a reçu le prix dans la catégorie enfants.



Les tout petits

Depuis septembre, des assistantes maternelles de Saint-Didier se sont inscrites et viennent en groupe tous les mois avec les très jeunes enfants dont elles ont la charge. Ceux-ci manipulent les albums avec bonheur, nous leur lisons de petites histoires, et le groupe repart avec une caisse de livres. La crèche a elle aussi repris ses visites. Lorsque le taxi est indisponible, un membre de l'équipe s'y rend. Cela amène de nouveaux parents à fréquenter la bibliothèque.

Parmi nos derniers achats : Les 6 BD «Magasin général » de Loisel. «Absinthe» de Gilles Bontoux.

Un nouvel écrivain à La Roque : Anik Bessac est venue le 17 mars, accompagnée de son éditrice, dédicacer son premier ouvrage, « LA LOUVE », roman à suspense dont l'action se déroule dans notre région.

Horaires d'été : En juillet, le mercredi de 10 h à 12 h Le samedi de 10h à 12 h - du 1^{er} août au 14 septembre
Le mercredi de 10h à 12h - Tel : 04 90 61.25.79

CCAS

L'après-midi théâtre



Un spectacle amusant et un goûter copieux ont permis aux Roquérois de tous âges et à leur famille de passer une agréable après-midi le 18 mars. Cette nouvelle manifestation organisée par les membres du CCAS doit son succès à la troupe des « Balladins des Garrigues » qui sillonnent la région avec en préparation de nouveaux sketches plein d'humour.

La Fête des Voisins du 1^{er} juin

Une habitude qui est prise et qui satisfait toujours les Roquérois, et leur permet de passer une très bonne soirée. Sur le Plateau, au village ou à la Ferme Mourre toujours le même enthousiasme.



Ne jetez plus, appelez la Ressourcerie : Tel : 04.90.41.90.07

Ce service de la CoVe, se chargeant de vos encombrants (2^e jeudi du mois, s'inscrire en mairie), peut vous permettre aussi de faire des économies. Les objets, meubles, appareils ménagers et autres... récupérés, sont disponibles à très bas prix le 1^{er} samedi de chaque mois dans le hangar de la Ressourcerie au marché gare de Carpentras.

Le Repas des retraités

Une date a été arrêtée pour ce repas qui rassemble nos retraités lors des fêtes de fin d'année. Il aura lieu **le mercredi 5 Décembre** à midi. Réservez dès à présent cette journée.

L'ECOLE : Classe de voile et stage poneys pour le primaire



Du 7 au 11 mai dernier, les deux classes de l'école Primaire, à savoir **37 enfants**, sont parties au bord de la Méditerranée pour un séjour voile et découverte du milieu des étangs proches de Frontignan. Ce fut un **séjour mémorable pour tou,s** avec des activités très variées, adaptées aux âges et habilités de chacun. Tandis que **les plus jeunes** se familiarisaient avec les poneys, leurs aînés s'initiaient au body surfing, puis au maniement des voiles sur leurs fragiles esquifs.

La visite de la base aérienne d'Orange

Avec les élèves de Venasque, sur invitation du Commandant Jean Espenon.



Pendant ce temps... en maternelle



Pendant que les grands naviguaient, les plus petits profitaient d'autres actions éducatives tout aussi inattendues : en effet la journée du Jeudi 10 mai était consacrée à la découverte de la cuisine du Mexique, pays qui a servi de base d'étude tout au long de l'année. Et ce fut un dépaysement gustatif grâce à un repas mexicain préparé par les apprentis cuisiniers et leur chef, M. Weisshaupt du « Restaurant de la Grange Neuve ».



Cette même semaine l'Amicale avait aussi financé la venue d'une exposition de bébés perroquets, ajoutant un charme insolite à cette semaine de classe verte.



Les ATSEMS en sortie au Naturoptère : C'est au début, du mois d'Avril que Patricia Fally a repris ses fonctions d'Atsem, d'abord en mi-temps thérapeutique jusqu'au 27 mai, puis à temps complet. Cathy Busa, qui l'a brillamment remplacée tout au long de cette année scolaire, a continué à assurer le reste du mi-temps de Patricia, puis est revenue pour la sortie Naturoptère et enfin l'après-midi festive de la fête de l'école, afin d'encadrer les élèves qu'elle connaît bien et qu'elle a suivis tout au long de cette année.



Les deux Atsems ainsi que des parents ont aidé Mme Bressy à encadrer les enfants lors de la **journée au Naturoptère de Sérignan**.



L'AMICALE LAÏQUE

De très nombreuses activités encore ont illustré l'année 2012, avec régulièrement, tous les mois, **un goûter** à la sortie de l'école, rassemblant parents et enfants et propice aux échanges et aux préparatifs d'autres actions toujours enrichissantes au profit des élèves. L'Amicale a ainsi organisé **le loto annuel** en janvier, au succès mérité, tout en continuant à suivre de très près les projets pédagogiques : elle a ainsi financé une partie du **séjour mer** à Frontignan et fait venir un éleveur de perroquets pour **une expo** des plus inattendues au profit des plus jeunes. La dernière participation de l'année a été sa contribution à la **Fête de l'école**. **Ce samedi 23 juin**, les membres de l'Amicale ont su régaler 140 convives sur le thème de la Provence avec une excellente soupe au pistou autour d'une ambiance joyeuse et conviviale. Les enfants ont tous reçu en cadeau une serviette de bain personnalisée.

Le Foyer Rural s'était joint à l'Amicale ce samedi 17 mars pour fêter joyeusement, avec une trentaine d'enfants, **tous** déguisés, le carnaval, mais nos deux associations, si dynamiques pour les jeunes et leurs familles, ont eu cette fois la géniale initiative d'y associer une vraie kermesse d'antan.

Quel bonheur de se disputer la victoire à la **course en sac** ou de parcourir, en vrai garçon de café, un chemin semé d'embûches et être le premier à atteindre la ligne d'arrivée. Fous rires et exclamations de joie ou de surprise pour ces jeux tout simples, mais tellement distrayants et inattendus. Un rendez-vous à ne pas manquer l'année prochaine.



L'AGV (Association Gymnastique Volontaire La Roque/Venasque)

Durant le déroulement des cours de gymnastique volontaire, notre animatrice Marie-Line, privilégie les exercices qui font appel à la mémoire, à l'équilibre et à la souplesse, sans oublier de travailler le renforcement musculaire.

Nous avons terminé l'année par une balade autour de La Roque sur Pernes. Nous sommes passés par la ruine des Juives et la Chapelle Saint-Laugier. Pour quelques-uns, ce fut une découverte. Ensuite, nous nous sommes retrouvés chez Gaby et Christian pour partager les mets apportés par chacun de nous.



Pour la rentrée de Septembre, les cours commenceront le mardi 11 septembre 2012 à 9h à La Roque sur Pernes et à 10h30 à Venasque.

Pour tous renseignements : Mado Jouinot 04 90 66 52 05 - Marie-Line Hermann 04 90 66 50 60

LE FCR (Football Club Roquérois)



En hommage à Gérard Risser, disparu cet hiver, et qui a donné tout son talent au FCR,

un challenge très remarqué placé sous le signe de l'émotion et de l'amitié, a eu lieu ce Samedi 16 Juin. Étaient présentes de nombreuses personnes du monde du Football et de ses adeptes, ainsi que les amis et membres de la famille de Gérard pour lui rendre l'hommage qu'il mérite.

Un championnat entre 6 prétendants (dont 3 équipes corpos de Carpentras, Le Beaucet et 2 de La Roque sur Pernes), tournoi au final émaillé de 15 rencontres, toutes déroulées dans un très bon esprit, ont eu lieu tout au long de la journée, avec un apéritif offert par Mme Marie Risser et un repas grillades particulièrement soigné organisé par les membres du FCR. Le député Jean-Michel Ferrand était venu en ami et a remis les récompenses aux gagnants de cette manifestation.



Dans les travées de l'épique stade Roquérois, se murmure déjà que l'expérience pourrait être renouvelée l'année prochaine... mais chuut, il paraît que l'équipe dirigeante, orchestrée de main de maître par son Président Jean-Marc Busch n'est pas au courant... Enfin, le Club de Foot a organisé un dernier entraînement fin Juin, et reprendra la saison prochaine fin Août. Le match de foot de la Fête des Cerises a eu lieu samedi 7 juillet à 10h 30 au stade de La Roque. Pour finir, juste un rappel : **les entraînements et inscriptions sont ouvertes à tous.**

Pour info, la saison dernière, le plus jeune joueur avait 16 ans, et le plus ancien, 62 ans !

Alors, à vos crampons !

LA MIL (Maison de l'Histoire Locale)

L'équipe de la Maison de l'Histoire Locale de La Roque sur Pernes (M.I.L) vous présente ses activités de janvier à juillet 2012 :

Les vidéo-conférences : La Maison de l'Histoire locale inaugurait le 5 décembre 2011 une série de douze vidéo-conférences, organisées tous les premiers lundis de chaque mois à 18h à la salle des fêtes de La Roque, suivies d'un apéritif dînatoire.

Parmi les plus prisées : la civilisation Égyptienne, les 7 mai, 4 juin et 2 juillet : un sujet important au programme de notre conférencier Philippe Coulomb.

Carnet de voyage : Dans le cadre du projet pédagogique de l'école, « Carnet de voyage », la M.I.L a reçu samedi 5 février les élèves de Sophie (CM1-CM2) pour une visite de ses locaux.



Balade aux Salins de Giraud : Vendredi 16 mars La M.I.L et La Nesque Propre se sont rendus aux Salins de Giraud.



Après la pompe à huile, les fougasses à la brandade, les cornes de gazelles, la seconde rencontre des cuisinières Roquéroises se tenait samedi 24 mars sous la direction d'Orietta avec pour thème les « pâtes



fraîches ».

Première victoire sur Sita-Méditerranée qui renonce à créer un centre technique d'enfouissement d'amiante à Pernes les Fontaines. Nous restons vigilants !!!

Le Centre ITER à Cadarache : une équipe de la M.I.L a pu visiter mercredi 11 avril le chantier ITER de Cadarache.

Le nettoyage de La Nesque : Comme chaque année la M.I.L était présente aux côtés de La Nesque Propre lors de la journée de nettoyage du 21 avril dernier.



Retrouvez l'ensemble des activités détaillées dans notre prochain bulletin N°5 prévu en janvier 2013. L'adhésion annuelle est toujours de 7€ par famille, 5€ par couple, 3€ pour une personne et 10€ pour une association. Elle donne droit à l'accès gratuit à tous les musées et les sorties avec la MIL sauf sorties exceptionnelles.

La revue d'information de la M.I.L est distribuée gratuitement dans vos boîtes aux lettres une fois par an dans le courant du mois de juillet. Elle est disponible en Mairie, à la bibliothèque et à la M.I.L et en ligne sur notre site avec toutes les infos, photos, films...

<http://maisondelhistoirelocale.asso-web.com> contact lamaisondelhistoirelocale@orange.frou 6.13.23.18.79

Rectificatif de l'article « Route des Crèches' » -Bulletin Municipal n°34 - Janvier 2012 :

Dans l'article précité, il a été omis de citer **la Maison de l'Histoire Locale (MIL)** dans l'organisation de cette journée. En effet, l'Office de Tourisme de Carpentras et le Service Culturel de la CoVe avaient choisi **La Roque sur Pernes, pour une visite des crèches de la région par les reporters de TF1 ce 18 Décembre**. La Maison de l'Histoire Locale s'est fortement impliquée pour faire de cette visite un moment de réussite et de partage. L'occasion était donnée pour **la MIL** de mettre en valeur les coutumes provençales ainsi que celles de notre village. Une crèche vivante a sillonné les rues, accompagnée des groupes folkloriques **l'Escolo dou Trelus** et la **Chourmo dis Afouga** de Pernes les Fontaines. La matinée s'est terminée par des danses, des chants de Noël et la traditionnelle table des 13 desserts. Reportage toujours visible sur le site de la MIL, dans la galerie photo. Il a été diffusé dans le journal de TF1 le 22 décembre dernier.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA GARENNE »

Elle a, hélas, bien changée depuis une, voire deux générations, et les anciens, même s'ils font partie des groupes de chasseurs en battue aujourd'hui, ont encore la nostalgie de leur chasse d'AVANT.

Aujourd'hui c'est le sanglier qui règne en maître sur notre territoire mais avant, c'était le lapin, et quel lapin ! Le lapin de Garenne, dont notre lapin de clapier est originaire,

et qui a inspiré les chasseurs de La Roque lors de la création de leur société. **M. Bernard Maistre**, qui chasse sur le territoire de La Roque depuis les années cinquante, nous rappelle avec nostalgie ces moments chéris de sa jeunesse. Même si c'est dans les collines de Morières ou vers Roquemaure que cet Avignonnais d'origine avait fait ses débuts de chasseur, c'est surtout lorsqu'il vint à La Roque qu'il connut alors un territoire d'exception. A l'époque, la chasse était un plaisir solitaire, une escapade dans les bois et une sortie où l'on rentrait rarement bredouille, tant les lapins occupaient les lieux. Pas besoin non plus de faire des kilomètres car à 2 pas du village, dans les fourrés de combes boisées, le fidèle chien de chasse débusquait un lapin, ou deux. **Chaque chasseur avait son quartier favori**, et on n'allait certes pas empiéter sur celui d'un collègue. Une source proche, un massif plus épais, et le chasseur savait y trouver l'animal tant prisé. Une fois le lapin abattu, c'était au tour de la maîtresse de maison d'accommoder le gibier pour un repas qui ne tardait pas, les congélateurs n'existant pas à l'époque. On mangeait alors en famille, quelques jours plus tard, le lapin en civet ou quelques heures plus tard le lapin à la Carpentrasienne ou cuit à l'étouffée dans le grand faitout en fonte placé sur le coin du feu de la cuisinière à feu continu. **Pierre Bernhardt** partage lui aussi les impressions de chasse au lapin de garenne de son ami, M. Bernard Maistre. Pour lui aussi, partir chasser le lapin était un bonheur, l'occasion de parcourir les bois, d'en goûter la beauté et la quiétude, même si parfois il avoue que le gibier ne l'avait pas attendu.



LE FOYER RURAL

Le challenge de l'Amitié le 12 mai : une ambiance joyeuse et détendue pour ce rendez-vous traditionnel.



LE FOYER RURAL (suite)

Toujours très actif, le Foyer Rural a organisé des soirées cartes à la salle des Fêtes tout au long du premier trimestre, et a fait découvrir la Potée Auvergnate à des gourmets ravis fin Février. En association avec l'Amicale, cette association a montré tous ses talents lors de la Kermesse Carnaval, et avec le Football Club, elle s'est brillamment investie dans l'organisation des trois jours de Fête des Cerises. Au programme, trois soirées festives, avec grillades, disc-jockey et une brillante soirée de gala sur le thème des îles lointaines avec un orchestre de choix.





LA FÊTE DE L'ECOLE

Un travail considérable a été effectué encore cette année par l'équipe enseignante et les parents d'élèves et **la Fête**, organisée par l'Amicale le samedi 23 juin, est venue concrétiser toutes ces heures studieuses en permettant aux parents de savourer un spectacle de qualité, qui retraçait certains moments privilégiés de l'année scolaire de leurs enfants. Des remerciements à tous, ainsi qu'au personnel d'entretien des locaux scolaires, fidèle et assidu tout au long de l'année.



La Fête des Cerises



L'HOMMAGE DU 8 MAI AUX ANCIENS COMBATTANTS

Une émouvante cérémonie a eu lieu en ce 8 mai, afin de rappeler à toutes les générations présentes, le sacrifice de nos soldats lors des conflits passés. Après le traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts les anciens combattants sont venus saluer au cimetière leur ami disparu, M. Gérard Risser et lui ont adressé un vibrant hommage en présence de sa famille, enfants et amis.



ETAT-CIVIL

Naissances



Rafael BIELLE
né le 6 février 2012



**Mathilde PEIN
GRAILLE**
née le 13 février 2012



Anaïs DELATTRE
née le 30 avril 2012



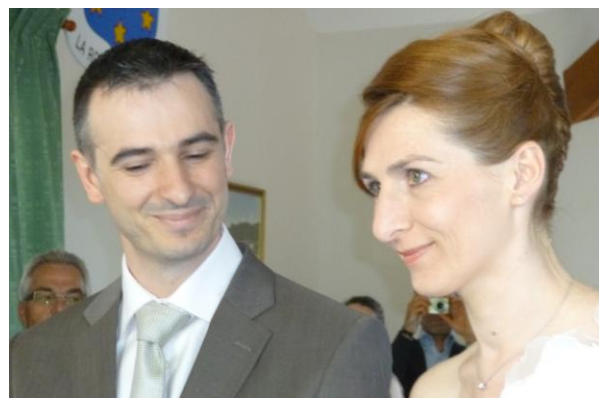
Zélie VACHE GRANIER
née le 31 mai 2012

Mariages

Laure GIMENO et Sébastien BIZOLLON,
le 9 juin 2012



Isabelle DELIGNIERE et Jean-Marc LÉGLISE,
le 7 juillet 2012



Décès

Laurence OURY née CROSET le 31 janvier 2012

